



## COMMUNIQUE DE PRESSE

### Accord de partenariat Andra-Carnot M.I.N.E.S pour la période 2007-2012

*Marie-Claude Dupuis, Directrice générale de l'Andra, et Pascal Iris, directeur de l'association Armines, ont signé le 29 novembre 2007 un accord de partenariat formalisant la coopération entre l'Andra et l'Institut Carnot M.I.N.E.S dans le domaine de la Recherche et Développement ainsi que sur la formation et l'enseignement.*

La loi de programme du 28 juin 2006, relative à la gestion durable des matières et déchets radioactifs confie à l'Andra la responsabilité de la R&D sur l'entreposage et le stockage des déchets radioactifs. La mise en service de deux nouveaux centres de stockage pour les déchets radioactifs à vie longue nécessite la forte mobilisation dans les années à venir de la communauté scientifique et technique française.

Pour sa part, le Groupe des Ecoles des Mines (GEM) mutualise les moyens de recherche de sept établissements constituant une référence parmi les écoles d'ingénieur (Albi-Carmaux, Alès, Douai, Nancy, Nantes, Paris et Saint-Étienne). Le label Carnot, attribué par l'Etat à la majorité des laboratoires du GEM est destiné à favoriser la conduite de travaux de recherche publique en partenariat avec des acteurs socio-économiques, notamment avec des entreprises. Ce dispositif a vocation à améliorer la visibilité de la recherche technologique française en donnant aux instituts Carnot une image commune de compétence, d'efficacité et de professionnalisme.

Cet accord de partenariat avec l'Institut Carnot M.I.N.E.S concrétise la volonté de l'Andra d'élargir le spectre de ses coopérations avec les Ecoles des Mines. Plus spécifiquement, il ouvre de nouvelles perspectives de collaboration avec des laboratoires de pointe dont les compétences contribueront à répondre aux différentes questions scientifiques et technologiques soulevées par les deux projets de stockage.

Ce partenariat vise en outre à développer des actions communes dans le domaine de l'enseignement et de la diffusion des connaissances.

Les disciplines de collaboration seront les suivantes :

- sciences de la terre et environnement,
- énergétique et génie des procédés,
- science et génie des matériaux,
- mathématiques appliquées, informatique et automatique,
- sciences économiques et sociales.

**Contact presse :**

Andra : Jacqueline Eymard : 01 46 11 82 94 / [jacqueline.eymard@andra.fr](mailto:jacqueline.eymard@andra.fr)  
Ecole des Mines de Nantes : 02 51 85 81 90 / [nathalie.le-calvez@emn.fr](mailto:nathalie.le-calvez@emn.fr)